



Commune de Houyet
Rue Saint-Roch, 15
5560 HOUYET
www.houyet.be

CONSEIL COMMUNAL DE HOUYET

SEANCE PUBLIQUE

12 octobre 2022 à 20h00

Le Conseil communal de Houyet se réunira le mercredi 12 octobre 2022 à 20h00 en la Salle du Conseil de la Maison communale de Houyet, Rue Saint-Roch, 15. La séance publique sera diffusée en direct sur le site internet et la page Facebook de la commune.

L'ordre du jour de la séance publique de cette assemblée est reproduit ci-après :

1. Procès-verbal de la séance antérieure - Approbation
2. Enseignement : Population scolaire et encadrement – Information
3. Modifications budgétaires n° 02 - Exercice 2022 – Service ordinaire et service extraordinaire
4. Souscription à des emprunts destinés au financement des dépenses extraordinaires pour l'exercice 2022 - cahier spécial des charges - marché de services - répétition de services similaires
5. Fabrique d'Eglise de Finnevaux - Budget 2023
6. Appel à projets "amélioration de l'offre des aires publiques pour l'accueil des motor-homes" - dossier de candidature : approbation.
7. Cahier des charges en vue de la location sous bail à ferme de longue durée de biens publics à WANLIN : Approbation.
8. Cahier des charges en vue de la location sous bail à ferme de courte durée de biens publics à WANLIN : Approbation.
9. Déneigement et lutte contre le verglas - Hiver 2022-2023 - Approbation des conditions et du mode de passation
10. Proposition relative à l'éclairage public en période de crise énergétique - Décision
11. Convention de Collaboration 2022 - Participation aux frais de fonctionnement du SEMJA de la Ville de DINANT.
12. Culture : Octroi d'une subvention en numéraire à l'asbl Festival de Musique de Houyet pour le "Concert en hommage à Krystyna Guzek" à Mesnil-Eglise le samedi 8 octobre 2022
13. Enfance - Création d'un Conseil Communal des Enfants (CCE) - Approbation
14. Conseil Communal des Enfants - Règlement d'Ordre Intérieur - Approbation
15. Camping de Houyet - Contentieux avec la SPRL La Familiale - Autorisation d'ester en justice

Par ordonnance,
Par le Collège communal,

Didier FRIPIAT
Directeur Général



Hélène LEBRUN
Bourgmestre